

ACTEURS

La numérisation du métier de la prévoyance vieillesse

SERGE GALOFARO

L'efficacité de la gestion des contrats de retraite concerne en priorité les experts de la prévoyance mais aussi chaque pensionné. Pour garantir les retraites, il faut être capable d'en optimiser la gestion, d'en réduire les coûts et améliorer l'accès à l'information. La digitalisation des données au sein des caisses de prévoyance se présente donc comme un enjeu stratégique.

Dans un monde entièrement connecté, le dogme de la dématérialisation des données synonyme d'efficacité s'est installé. Pourtant, de nombreuses questions se posent. Tous les domaines d'activité sont-ils concernés également? N'y a-t-il pas des types de documents pour lesquels cette digitalisation pose problème? C'est une question fondamentale pour le secteur des institutions de prévoyance, car si l'archivage papier de toutes les pièces et justificatifs comp-

tables nécessaires à la tenue de compte d'un assuré est proche de l'âge de pierre, il semble que le temps où l'on pourra se passer

de tout document physique a, quant à lui, des allures de science-fiction.

Ceux qui y ont cru ont pu être confrontés à de graves problèmes juridiques,

se retrouvant dans l'incapacité de présenter des originaux, qui sont nécessaires à l'exécution d'une prestation. Cette situation, est d'autant plus grave qu'elle peut nécessiter l'intervention de la justice. On l'aura compris, ici, le problème est moins celui de la transaction numérique, que la possibilité légale

mais aussi réglementaire de digitalisation d'une preuve intangible.

Une solution telle que la signature numérique, ou le SwissID, loin d'être parfaite, nécessite une mise en place complexe et onéreuse et n'est pas accessible à tous, notamment aux personnes âgées. Or, la mise en place d'un tel proces-

sus requiert l'universalité.

Si la digitalisation semble bien la voie à suivre, les organes de direction et les instances officielles devront se poser des questions fondamentales: quelle est la liste de documents à conserver impérativement en version papier? De quels types et pour quels usages? Sous quelle forme va-t-

on garder la preuve d'accord d'un client?

Tous sont concernés. Du point de vue juridique, le législateur fixe le cadre légal. Sur le plan professionnel, les institutions de prévoyance doivent avoir une réflexion sur les types de services clients et les garanties (nouveaux usages et adaptations des aspects réglementaires). Au niveau interprofessionnel, ces mêmes institutions pourront s'accorder entre elles sur les bonnes pratiques et la définition de règles communes.

Il est essentiel de dépasser cette situation empirique pour se mettre d'accord sur des ontologies et des typologies de documents qui devront, malgré leur dématérialisation, être physiquement archivées.

Ensemble nous devons faire en sorte que, dans la recherche de l'efficacité, nous n'éluions pas au passage les différents aspects de la sécurité. Et puisque le chantier du numérique est ouvert, tâ-



CEO AXIOMTEC SOFTWARE

chons de nous appuyer sur des fondations solides, qui englobent l'ensemble des bonnes pratiques du métier. Profitons de repenser dans leur intégralité tous les processus qui accompagnent le parcours de l'assuré tout

au long de son cycle de vie, au sein de l'institution de prévoyance, tout en lui garantissant sécurité, confidentialité ainsi qu'une communication directe et efficace avec sa caisse de pensions. ■

La guerre industrielle: l'Allemagne Maison Blanche: résistance passive

XAVIER COMTESSE

Mathématicien, digital shaper

Des plans nationaux ont été lancés par tous les pays industrialisés pour relancer et moderniser leur secteur industriel. L'idée étant que le numérique allait affecter profondément la manière de concevoir, fabriquer, diffuser et entretenir les produits industriels. Il fallait donc que les États donnent le signal du changement.

Ces plans ont pris dès le départ des formes différentes selon les nations concernées. Le concept a été mis publiquement en avant, pour la première fois, lors de la foire industrielle mondiale de Hanovre en avril 2011 sous le terme d'Industrie 4.0. Repris immédiatement par les américains en juin de la même année dans un projet nommé «Advanced Manufacturing initiative». Les français ont choisi le nom d'«Industrie du Futur» en avril 2015 suivis immédiatement par les chinois avec leur «Made in China 2025» dès juin 2015. Le Japon, quant à lui, vient de relancer cette année un ancien plan renommé pour l'occasion «Futur Vision Towards 2030s».

Voilà le décor posé de ce que nous pourrions appeler la «guerre industrielle 4.0». Reste à analyser pays par pays les choix, les avancées et les succès accomplis. On finira cette série d'articles par un bilan comparatif entre ces grandes nations.

Commençons donc par un pays

qui nous a tous montré la voie: l'Allemagne.

Ce pays joue un rôle déterminant pour les suisses car grosso modo nous suivons la même stratégie industrielle que notre voisin.

Organisé en «bottom-up» le plan est basé essentiellement sur les initiatives des entreprises privées. Mais deux axes transversaux ont été également mis en avant: la formation et les briques numériques indispensables aux changements comme les Big Data, l'Internet des Objets (IoT), le machine learning (IA), le cloud computing, la 3D ou le digital thinking, etc.

Il y a donc dans ce pays une anticipation forte à faire évoluer rapidement les savoir-faire en impliquant très tôt les centres de formation, les apprentissages et les organisations patronales comme par exemple, les chambres de commerce. La mobilisation passe aussi par les jeunes et les dirigeants d'entreprises. La clé du succès est pour eux à chercher dans la force de travail et par conséquent dans des plans de valorisation des ressources humaines. L'effort est considérable. Tout le système s'est mis au travail: université, instituts technologiques, fachhochschulen, formation en apprentissage et même des écoles privées du digital. Le pays tourne sa formation massivement vers le numérique!

Au lieu de mettre principalement



l'accent sur les start-up du numérique comme en France ou aux USA, l'Allemagne a choisi de porter son effort sur le tissu industriel existant des PME. Il faut dire qu'une majorité d'entre elles sont orientées à l'export et doivent lutter par l'innovation contre leur concurrent asiatique ou des pays de l'Est européen aux salaires des travailleurs très compétitifs. L'industrie 4.0 qui est gourmande en capital mais moins en main-d'œuvre est vu dans ce pays comme une chance vers une réindustrialisation du pays!

Donc brique par brique, plutôt que par secteur ou par le biais des start-up, le pays cherche à innover avant tout dans son tissu industriel déjà en place comme l'automobile ou la machine-outil.

Les entreprises jouent le jeu car in fine elles n'ont guère le choix si elles veulent rester allemandes. ■

MARIE OWENS THOMSEN

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Personne n'est parfait et les erreurs servent, on l'espère, à faire mieux la prochaine fois. L'Allemagne n'a toujours pas de gouvernement, ce qui laisse suggérer que les choses ne sont pas toujours faciles chez eux non plus, malgré leur performance en grande partie admirable. Nombreux sont donc les pays victimes de dysfonctionnement politique qui mériteraient notre attention.

Néanmoins, c'est vers les Etats-Unis que notre regard est attiré tant les signes de dysfonctionnement politiques sont criants. Pour essayer de conserver une vision objective de ce qui s'y passe, on peut consulter le «U.S. Government Accountability Office», GAO, le bureau du contrôle des Etats-Unis.

Le GAO maintient une liste de domaines de la fonction publique posant un risque élevé d'échec (www.gao.gov). Aujourd'hui la liste comprend 34 domaines, incluant la réforme du financement public du marché immobilier, ainsi des programmes de santé Medicare et Medicaid, la sécurité de l'alimentation, ou le système national d'assurances contre les inondations. Trois domaines ont été rajoutés à la liste en 2017, dont le recensement 2020.

La constitution américaine stipule que le recensement doit avoir lieu tous les dix ans. Le

nombre de sièges par Etat au sein de la Chambre des représentants en dépend, ainsi que la répartition de centaines de milliards de dollars de fonds fédéraux. En outre, une grande partie de l'économie privée élabore sa stratégie commerciale en fonction du recensement. Il n'est pas exagéré de dire que le recensement est un des piliers sur lesquels la démocratie et la société américaine dans le sens large reposent. Le GAO a émis 30 recommanda-

LE RECENSEMENT DOIT AVOIR LIEU TOUS LES DIX ANS. LE NOMBRE DE SIÈGES PAR ETAT AU SEIN DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS EN DÉPEND, AINSI QUE LA RÉPARTITION DE CENTAINES DE MILLIARDS DE FONDS FÉDÉRAUX.

tions durant les trois dernières années concernant le recensement 2020, dont seulement six ont été actées.

Depuis l'été dernier, le bureau de recensement n'a plus de responsable. Le recensement est en retard sur tous les domaines, allant du recrutement (55.000 postes temporaires à prévoir) à l'implémentation des nouveaux systèmes et technologies. Les tests de viabilité du processus n'ont pas été réalisés dans les délais, deux tests prévus ont



échoués, signifiant qu'une seule répétition générale est maintenant réalisable avant l'évènement «live» en 2020 (il ne sert à rien de tester le système trop tardivement pour permettre des rectifications).

Le bureau de recensement n'est pas «politique» en soit, mais l'utilisation des données statistiques émises peut l'être. On peut supposer que le nouveau recensement comptera d'avantage de résidents aux Etats-Unis en provenance de l'immigration et/ou des ménages dont les revenus sont modestes. Selon ces hypothèses, le recensement 2020 pourrait avantager les démocrates et pénaliser les républicains. Un gouvernement qui a du mal à faire passer des lois peut néanmoins imposer sa vision tout simplement en ne faisant rien. Il incombe au monde tout entier de ne pas être complice dans cette stratégie de résistance passive. ■